

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 30 mai 2017 à 19h30 à l'hôtel de ville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, Mme Inès Pontiroli et M. Thomas Howard.

Également présents, M. Benedikt Kuhn, directeur général et M. Dominic Labrie, chef de service – Communications et directeur adjoint par intérim, ainsi que quelques contribuables.

Absences motivées : M. Edward McCann, conseiller (jugement de la Cour Supérieure), M. Brian Middlemiss, maire suppléant et Dr Jean Amyotte, conseiller.

M. Larose, Président, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

- | | |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Brigitte Guilbault | - Demande l'appui de la Municipalité pour l'aider à évacuer son locataire d'un logement insalubre. |
| Steve Morel | - Demande s'il sera possible de faire du remplissage sur son terrain pour se prémunir contre les inondations, s'il rehausse sa fondation. |
| Patricia Perron | - Conditions d'obtention de permis après les inondations; demande s'il sera possible de couler une nouvelle fondation |

17-05-3130

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mis en oeuvre du programme du camp de jour estival 2017
4. Inondations – Tarifs des permis des propriétés affectées
5. Inondations – Report de paiement de taxes
6. Embauche d'étudiants-journaliers pour un maximum de 15 000,00\$
7. Période de questions du public
8. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par: Inès Pontiroli
Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

17-05-3131

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE CAMP DE JOUR ESTIVAL 2017

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac, en adoptant sa Politique familiale en 2016, reconnaît l'importance d'œuvrer à l'épanouissement des familles et s'est engagée à poser des gestes en faveur des familles;

CONSIDÉRANT QUE la Politique familiale municipale prévoit, dans son plan d'action, le maintien du service de camp de jour estival offert aux familles dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la responsable du service des loisirs et de la vie communautaire assure la gestion du programme de camp de jour estival en 2017 et ce, afin d'assurer une meilleure réponse aux besoins des familles et un suivi optimal de l'ensemble des aspects du programme;

CONSIDÉRANT QUE la responsable des loisirs et de la vie communautaire doit adapter le camp de jour aux besoins de l'ensemble des enfants inscrits et que pour cela, elle nécessite l'autorisation de disposer de l'ensemble du budget prévu pour le camp de jour en 2017;

CONSIDÉRANT les délais rapprochés pour finaliser le processus d'embauche et former l'équipe du camp de jour à temps pour le début de la programmation;

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la responsable des loisirs et de la vie communautaire à disposer de 5000,00\$ de plus dès juin, afin d'assurer un bon déroulement du programme de camp de jour et une réponse adéquate à l'ensemble des besoins des enfants inscrits.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la responsable des loisirs et de la vie communautaire à procéder à l'embauche de 4 candidats de son choix pour les postes suivants :

Chef de camp de jour (1 poste, taux horaire 15,00\$) ;
Animateur(trice) de camp de jour (2 postes, taux horaire 13,00\$) ;
Aide-animateur(trice) (1 poste, taux horaire 10,75\$).

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QUE cette dépense estimée à 5 000,00\$, taxes incluses, soit attribuée au poste budgétaire 0270100447.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par **Roger Larose**, maire de la Municipalité de Pontiac, à l'effet qu'à une prochaine session de ce conseil, il y aura adoption d'un règlement pour modifier le règlement de tarification des permis pour les résidences affectées par les inondations dans la Municipalité de Pontiac.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par **Roger Larose**, maire de la Municipalité de Pontiac, à l'effet qu'à une prochaine session de ce conseil, il y aura adoption d'un règlement pour modifier le règlement de taxation afin de reporter le paiement des taxes pour les résidences affectées par les inondations dans la Municipalité de Pontiac.

17-05-3132

EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS-JOURNALIERS

CONSIDÉRANT QUE beaucoup de matériel a été déposé à l'écocentre suite aux inondations printanières;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu d'y faire un ménage, notamment afin de disposer des sacs de sable;

CONSIDÉRANT QUE les frais de nettoyage seront possiblement admissibles au programme d'aide du ministère de la Sécurité publique;

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche temporaire de 3 étudiants-journaliers pour un montant total maximal de 15 000,00\$, notamment pour effectuer le ménage de l'écocentre suite aux inondations printanières.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, soient par la présente autorisés à signer au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Marie-Josée Larose

- Demande si le report de paiement pour les taxes s'appliquera au coupon de juin

17-05-3133

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par: Thomas Howard

Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».